Aires éducatives : Renouvellement des financements

Dossier de

de /> la rédaction de H2o March 2024

Les écoles et établissements scolaires déjà engagés dans la démarche Aires éducatives peuvent renouveler leurs demandes de financement pour reconduire leur projet sur deux ans.

Dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité, la formation des jeunes générations aux enjeux de biodiversité est un objectif phare du gouvernement. Pour soutenir cette ambition, l'OFB lance une nouvelle campagne de financement exceptionnel de 4 200 000 d'euros avec l'objectif de poursuivre l'accompagnement et démultiplier le nombre d'aires éducatives sur l'ensemble du territoire français (hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie). Ce financement permettra d'assurer la pérennité des projets d'aires éducatives déjà existants mais également de souteni création de nouveaux projets à partir de juin prochain.

DépÃ't des intentions - 15 avril 2024